

Don de 40 jetons d'argent par la commune d'Alençon, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de 40 jetons d'argent par la commune d'Alençon, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 414;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32480_t1_0414_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

[Magalas, s.d.] (1)

« Citoyens représentans,

Notre société vient de célébrer avec une allégresse digne des Républicains, la fête de la prise du port de la Montagne, nous ne saurions nous servir des paroles assez expressives, pour témoigner à la Convention nationale, avec quelle joie la société reçut cette éclatante nouvelle. Oui, citoyens, la journée du 30 nivôse fut pour nous une journée de réjouissance, garde nationale, municipalité, société populaire, les élèves de l'instruction publiques, filles, femmes, vieillards, tout assista à l'auguste cérémonie, tous enthousiasmés d'une même joie; le cortège fit le tour du village en chantant des hymnes républicaines, et surtout celle des Marseillois qui fut chantée dans le temple de la Raison: temple purifié de la superstition, depuis que la société en a pris possession, c'est dans ce temple enfin, où l'imposture a disparu, et où la vérité triomphe que fut prononcé un discours patriotique par un membre de la société et la fête fut terminée par un feu de joie et par une illumination générale, aux cris mille fois répétés: Vive la République, Vive la Montagne, Vive la Convention nationale.

L'esprit républicain règne non seulement dans notre commune, mais dans tout l'arrondissement de notre canton, tous les jours nous avons des nouveaux prosélytes des communes voisines, mais nous nous faisons un devoir de n'admettre dans notre société que des citoyens reconnus d'un civisme à l'épreuve.

Nous bénissons vos travaux infatigables, nous vous reconnaitrons jusqu'à la fin des siècles pour des véritables Montagnards, nous vous invitons à rester à votre poste, jusqu'à ce que les phalanges des despotes soient entièrement anéanties, et que le sol de la République soit entièrement purgé de cette abominable vermine.

Guerre aux tyrans, mort aux aristocrates, aux royalistes, aux modérés, aux égoïstes, et aux fédéralistes.

Liberté, Egalité, indivisibilité de la République, fraternité ou la mort, tels sont les sentimens des Républicains composant la Société populaire de Magalas. S. et F. ».

Caton VIGUIER (*présid.*), MOROT cadet (*secrét.*),
AUBARET j^{ne}, COURITTEAU (*secrét.*).

38

La citoyenne fille de Laurent-Christophe Liancour, employé dans les charrois d'artillerie, à l'armée du Nord, adresse à la Convention nationale un brevet de pension de 200 liv., récompense que 26 années de service lui avoient fait accorder en 1787, et dont il est dû trois années d'arrérages qu'il abandonne en faveur des femmes et enfans des défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité de liquidation (2).

39

Cinq familles de Briançon, établies à Gênes, et composées des individus dont les noms sont à la suite de l'adresse, écrivent à la Convention nationale qu'ayant appris la pénurie où l'on est en France de cuir pour faire des souliers à leurs frères qui combattent pour le salut de la République, se sont d'abord empressés de faire une souscription volontaire, chacun selon ses facultés. Ces citoyens offrent 1 000 paires de souliers qui seront envoyées au citoyen Joseph Pacho, de Nice, à la disposition du ministre de la guerre, savoir :

Les frères François et Charles Prat	
fils	400 paires
Alexis et Ambroise Brian frères	138 »
Yves Gravier père et fils	150 »
Alexis Fonral père et fils	50 »
Jean Borel Duber	50 »
Jean Chemin l'aîné	50 »
Claude Sezanne	40 »
Jean-Laurent Gaverier	40 »
Louis Fautir cadet	30 »
Alexis Boman	12 »
Joseph Prat	12 »
André-Fr. Merle	12 »
Joseph Charbonnel fils	12 »
Jean-Baptiste Rey	12 »
Joseph Bompard	12 »
Total	1 000 paires

La Convention nationale décrète mention honorable, insertion au bulletin (1).

40

Le ministre de la guerre envoie au président de la Convention nationale un assignat de 50 liv. que la société populaire de Castel-Sarrasin a reçu du citoyen Joseph Pages-Beaufort, pour les frais de la guerre; il prie d'en faire part à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

41

La commune d'Alençon fait déposer par le citoyen Letourneur, député, 40 jetons d'argent, qu'elle destine pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

42

Le citoyen Pierre Rochefort, adjoint aux adjudans-généraux de l'armée de la Moselle, et les députés des armées du Rhin et de la Moselle, porteurs des dépêches de Jean-Baptiste

(1) P.V., XXXII, 197-98.

(2) P.V., XXXII, 198 et 347. Bⁱⁿ, 6 vent. (suppl^t) et 18 vent. (1^{er} suppl^t). Texte original signé Bouchotte (C 293, pl. 962, p. 28).

(3) P.V., XXXII, 198 et 347. Minute du p.-v. (C 293, pl. 962, p. 28). Bⁱⁿ, 6 vent.

(1) C 295, pl. 986, p. 12.

(2) P.V., XXXII, 197. Bⁱⁿ, 6 vent. (suppl^t).